

Henri GINOUX

DEPUTE SORTANT

Vice-Président de
la Commission des Finances
Maire de Montrouge

Remplaçant éventuel

HENRI HELIOT

Cadre
habitant ANTONY



Au premier tour des Elections Législatives, 25 206 voix se sont portées sur Henri GINOUX, Candidat d'union, Maire de Montrouge depuis 1958.

Henri RAVERA, Maire de Bagneux, ayant comme suppléant André AUBRY, Maire d'Antony, a recueilli 15 992 voix, alors qu'un enseignant socialiste, absolument inconnu, Monsieur BASSINET, a obtenu 19 594 voix; c'est donc lui qui sera mon challenger.

Je remercie les électrices et les électeurs, conscients de leurs responsabilités qui ont voté dès le premier tour; je constate cependant que le tiers des inscrits, soit 33 000 électeurs, ne se sont pas présentés dans les bureaux de vote.

Devant la gravité des événements risquant de mettre en cause nos libertés, notre manière de vivre, notre pouvoir d'achat, avec une Assemblée Nationale constituée en grande partie de professeurs « très engagés » ignorant bien souvent les problèmes économiques et financiers et méprisant les travailleurs manuels, je fais un pressant appel aux abstentionnistes :

Il faut que le Député de la 13e circonscription des Hauts-de-Seine soit représenté par le maximum d'électeurs inscrits, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition.

Onzième au classement national du travail parlementaire (voir l'« Express » du 5 juin dernier), Vice-Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, Chef d'Entreprise à Montrouge depuis cinquante ans n'ayant jamais mis un de nos 200 travailleurs au chômage, malgré la lourde crise qui frappe l'Imprimerie et les Arts Graphiques, je connais parfaitement la situation d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine et Montrouge.

Monsieur BASSINET, mon adversaire du second tour est un enseignant qui en 1971 s'est présenté, sans succès aux Elections municipales à Saint-Cloud; il est actuellement Conseiller municipal au Plessis-Robinson où il habite. EN TANT QUE PREMIER SECRETAIRE DU PARTI SOCIALISTE DES HAUTS-DE-SEINE, IL S'EST « PARACHUTE » DANS LA 13e CIRCONSCRIPTION POUR BENEFICIER DE LA MODE DE LA « ROSE ».

Il est impensable pour nos quatre villes, leur maire, leur conseil municipal, pour les travailleurs manuels, les cadres, les commerçants, les petits industriels, les personnes âgées ou les retraités, d'avoir comme représentant au Parlement un « doctrinaire » n'ayant aucune connaissance des problèmes économiques et des besoins de la circonscription.

Quelles que soient vos hésitations bien légitimes, vous voterez pour le Maire de Montrouge dont vous connaissez l'action municipale, mais surtout pour le Député qui a défendu avec acharnement et indépendance la population de la 13e circonscription : ANTONY, BAGNEUX, BOURG-LA-REINE et MONTROUGE.

Vous voterez pour Henri GINOUX qui n'a pas été un inconditionnel de la majorité mais qui n'est pas non plus un opposant systématique aux mesures qu'il pourrait juger utiles.

Il a toujours défendu les libertés, l'indépendance et le progrès social et ne s'est jamais engagé au-delà de ce qu'il peut faire.

LE 21 JUIN, AU 2eme TOUR
VOTEZ POUR

Henri GINOUX

DÉPUTÉ SORTANT
CANDIDAT D'UNION POUR LA NOUVELLE MAJORITÉ (U.N.M.)

Remplaçant éventuel : **Henri HELIOT** Cadre, habitant Antony

Inter-Imprimerie

Quelques idées de bon sens

Devant le flou du programme Socialiste qui ne sera probablement connu qu'après les élections, il est bon de préciser à nouveau quelques idées de mon propre programme.

Le Président de la République oriente la politique générale de la France, en particulier la politique extérieure, et a la responsabilité d'assurer l'indépendance et la défense du Pays.

- **Défense Nationale :** Maintien et développement de nos forces de dissuasion atomique tant sur le plan maritime qu'aérien. Développement et entrainement de nos forces de défense opérationnelle du territoire.
- **Politique extérieure :** Assurer l'indépendance de la France par le maintien et le développement de nos relations avec tous les alliés sans exclusive doctrinaire. Développer toutes les énergies nouvelles pour diminuer l'influence de nos fournisseurs de pétrole.
- **Séparation** totale et réelle entre l'Exécutif et le Pouvoir judiciaire, mais justice plus rapide et maintien de la dissuasion que constitue la peine de mort.
- **Politique fiscale :** Limitation des impôts et cotisations de toutes sortes pour assurer une plus grande sincérité et une meilleure rentabilité.
- **Taxe professionnelle :** Changement de l'assiette de la Taxe Professionnelle ainsi que celle des cotisations sociales.
- **Opposition à l'impôt sur le patrimoine** constitué par le travail et l'épargne.
- **Maintien des régimes de retraite** des cadres et retraites complémentaires indépendantes.
- **Simplification** des déclarations, réglementations, contrôles administratifs de toutes sortes.
- **Economies** sur le budget de fonctionnement de l'Etat.
- **Création** d'un statut social de la mère de famille. Aide à la famille et développement du pouvoir d'achat des retraites les plus faibles.
- **Défense des travailleurs et des entreprises :** Pour améliorer l'emploi et lutter contre le chômage, lutte contre le travail clandestin, contre les importations sauvages et le « dumping » de certains pays européens.
- **Priorité absolue à la défense des libertés :** liberté d'expression, liberté scolaire, liberté d'entreprises, liberté syndicale, liberté du travail, liberté de choix de son médecin, etc.
- **Rétablissement des droits du Parlement :** l'Assemblée Nationale et le Sénat acceptent, refusent ou modifient les lois proposées par l'Exécutif; le Parlement accepte, modifie ou refuse le projet de budget présenté par le Gouvernement.